

[Accueil \(http://www.lameuse.be\)](http://www.lameuse.be) >

[L'ACTU DU CENTRE \(/257/sections/lactu-du-centre\)](/257/sections/lactu-du-centre)

Vitalité des commerces: Binche et Soignies retenues pour le projet Creashop-Plus



La rue Robiano, cible privilégiée des aides Creashop-Plus. - David Claes

Par Martine Pauwels

| Publié le 1/07/2020 à 19:53

Pour soutenir le commerce local, le gouvernement wallon étend désormais ses aides Creashop à des villes de moindre importance mais néanmoins considérées comme des bassins de consommation d'achats courants et alimentaires. Sur les 39 Villes et Communes sélectionnées, 30 ont été retenues par le jury. Binche et Soignies figurent parmi les élues dans la région du Centre.

L'initiative émane du cabinet de Willy Borsus, Ministre wallon de l'Économie. Après avoir aidé les commerces des grands centres urbains dans le cadre de l'opération « Créashops-Villes », le Ministre a lancé le

projet « Creashop-Plus », élargissant ainsi l'action à 39 Villes et Communes considérées comme « centres des (sous)bassins de consommation d'achats courants et alimentaires ».

Au final, 30 cités ont été retenues. Binche et Soignies figurent parmi elles.

L'objectif est d'ouvrir de nouvelles surfaces dans les villes et villages wallons pour relancer un dynamisme commercial. Et de lutter contre les cellules vides qui induisent une fuite de l'activité. Lancé en 2017, Créashops-Villes avait permis la mise en place de 152 projets « avec seulement 5 fermetures à ce jour », nous assure-t-on au cabinet de Willy Borsus. Le Gouvernement wallon a décidé de ne plus limiter ces subsides aux 16 grands pôles urbains que sont Arlon, Charleroi, Châtelet, Dour, Hannut, Herstal, **La Louvière**, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons, Mouscron, Namur, Sambreville, Seraing, Tournai et Verviers, mais de les étendre également aux Villes et Communes considérées comme « sous-bassins de consommation » par le Schéma Régional de Développement Commercial.

6000 euros maxi par commerçant

L'appel à projets s'est clôturé ce jeudi. Pour le volet « accompagnement à la création », les communes ont été invitées à identifier les pôles commerciaux situés sur leur territoire, dans lesquels le taux de vacuité commercial était le plus élevé. Les nouveaux commerces susceptibles de s'y implanter doivent être qualitatifs, créatifs et disposer d'un plan financier solide. Un montant de 1.500.000€ est dédié à « Creashop-Plus » pour une période de 3 ans. Le montant maximum qui peut être perçu par un commerçant est de 6.000 €. C'est l'UCM qui a été désigné par marché public pour jouer le rôle de coordinateur.

« Les chiffres indiquent que 19 % des commerces des centres-villes sont vides » résume le ministre Borsus. « Il faut à tout prix prendre des mesures différentes, créatives et urgentes pour ramener de la vie dans nos centres urbains ou périurbains. Il faut également ramener une diversité de commerces : le boucher, le boulanger, l'artisan, le cordonnier, le maraîcher, le poissonnier, le couturier... toutes ces activités de proximité qui font la vitalité d'un centre. »

Binche manque de boutiques de chaussures et de vêtements pour hommes



L'échevine MR-CI du Commerce Natacha Leroy est ravie de cette bonne nouvelle. « Avec le Service des Affaires Économiques, nous avons beaucoup bossé sur la question. Il s'agissait de remplir au mieux le dossier susceptible de nous ouvrir les aides « Creashop-Plus ». Outre le rappel du contexte socio-économique binchois, nous avons dû lister les actions que nous avons déjà entreprises pour booster notre commerce local (soutien à l'ICABI, aides à la déco, plan terrasses...). Nous avons dû également cerner nos zones prioritaires. Les aides étant limitées, nous nous sommes concentrés sur l'hyper centre binchois. À noter que la Région Wallonne a encore réduit cette liste de rues et quartiers après examen. »

Binche a donc décroché le droit de disposer de ces aides à l'installation de nouveaux commerces dans son centre-ville. « Mais attention, pour bénéficier de cet encadrement, le candidat commerçant doit remplir plusieurs conditions : il doit être nouveau venu, présenter un projet à la fois qualitatif et novateur, viable financièrement et répondant aux besoins

spécifiques du quartier prioritaire. En retour, il bénéficiera d'une aide de 6000 € maxi lors de son installation, à condition que ce montant ne dépasse pas 60 % des frais globaux d'aménagement de son nouveau commerce. Mais en retour, il bénéficiera – et c'est sans doute aussi important que l'aide financière – de conseils, de soutien et d'un coaching personnalisé en vue d'assurer sa survie ».

Quels sont les commerces qui manquent dans l'hyper centre binchois selon l'échevine ? « Binche est bien pourvu en matière d'horeca (snacks, restaurants, cafés... etc.) En revanche, nous manquons de boutiques de chaussures ou de vêtements pour hommes, par exemple. Des articles plus haut de gamme, que l'on ne retrouve pas dans les grandes surfaces de la périphérie. »

Si vous caressez un projet novateur et que vous avez envie de vous lancer, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec le Service des Affaires Économiques de Binche au 064/23.06.05 ou en envoyant un message sur affaires.economiques@binche.be ([\(mailto:affaires.economiques@binche.be\)](mailto:affaires.economiques@binche.be))

M.PW.

Par M.PW.

Mercredi, Juillet 1, 2020 - 17:38

Soignies manque d'établissements horeca «moyens de gamme»



La bourgmestre Fabienne Winckel éprouve une véritable passion pour le tissu commerçant de sa ville. C'est avec joie qu'elle a appris l'éligibilité de Soignies aux aides Créashop-Plus. « Grâce à une super équipe formée par Joëlle, Isabelle et Leyla. Cette nouvelle est encore plus importante en cette période post-covid étant donné que cela pourra aider de jeunes entrepreneurs à se lancer dans une activité et maintenir notre dynamisme économique » précise celle qui est la maman de... la maternité commerciale de Soignies, ainsi que le moteur de Soignies-Design, opération qui promeut chaque année la créativité des artisans et commerçants locaux.

« Cette aide Creashop-Plus est un élément qui vient s'ajouter à plein d'autres pistes de réflexion » détaille Joëlle Gautier, directrice de l'ADL. « Depuis six ans, Soignies comptabilise chaque année entre 25 et 40 nouvelles implantations commerciales et/ou reprises de commerces. Bien sûr, il y a aussi des départs. Mais le dynamisme commercial est bien là. Depuis les rues de Mons et de la Station, nous avons établi plusieurs boucles commerciales. Ce qui pose problème, ce sont les ruptures qui s'immiscent dans ce parcours. Si de nouveaux commerces peuvent s'y implanter, nous gagnerons beaucoup en fréquentation. Au-delà, la réflexion doit être globale. Nous sommes heureux de dire que l'ouverture du nouveau

Parc commercial des Archers n'a pas eu d'impact négatif sur le commerce en centre-ville. Et que le projet de rénovation de l'ancien site du Delhaize va apporter d'autres perspectives ».

Quiconque veut bénéficier de l'aide Creashop-Plus doit proposer du nouveau et du qualitatif. Quels sont les manques en la matière à Soignies ? « Le consommateur est demandeur dans le secteur de l'équipement de la personne en général. Idem en ce qui concerne le domaine du loisir au sens large (vente de biens et d'équipement pour le temps libre). Nous avons aussi identifié un besoin manifeste dans le domaine de l'Horeca moyen de gamme »

Au nom de l'ADL, Joëlle Gautier a été invitée à faire partie du jury chargé d'attribuer les aides Creashop-plus aux nouveaux commerçants qui entreront dans les conditions. « Il y aura aussi deux représentants de l'association COSMO (COMmerçant SONégiens MOTivés) ». A noter qu'un autre projet d'association de commerçants émanant des villages de l'entité est en train de se mettre en place. « Nos villages ruraux comptent de nombreux artisans et maraîchers. Un autre type de commerce en pleine évolution. Ces derniers ne sont hélas pas éligibles aux aides Creashop-Plus. Pourtant, ils représentent une évolution primordiale en matière de commerce local. Cette association, si elle voit le jour, elle collaborera avec COSMO. »

M.PW.

Par M.PW.

Mercredi, Juillet 1, 2020 - 17:39

«Créashops-Villes nous a permis d'acheter notre énorme frigo»



Depuis 2017, La Louvière bénéficie des aides « Créashops-Villes » du Gouvernement Wallon. Guillaume Dupont et sa compagne Nina Vanaverbeke ont pu en bénéficier pour ouvrir leur bar à soupe « Chez Gus », rue Hamoir à La Louvière. Petite restauration à base de produits frais, bio pour la plupart, achetés chez des producteurs belges ou locaux. Chaque jour, le client a le choix entre deux variétés de soupe, quatre de tartines garnies, une salade et deux desserts. Des produits d'épicerie et des boissons fabriqués en Belgique sont également disponibles « À Bruxelles, ce

concept est beaucoup plus courant, mais à des prix exagérés » nous explique Nina Vanhaverbeke. « Pas à La Louvière. Or, les gens y sont réceptifs au bien-manger. »

« Chez Gus » a ouvert ses portes en septembre 2019. « Grâce notamment à l'aide de 6000 € décernée par la Région Wallonne. Cela nous a permis d'acheter notre grand frigo et de louer la machine à café. C'était vraiment appréciable. Il fallait fournir un business plan et remplir un dossier assez conséquent. Mais la Maison des Entreprises nous a donné son appui. Nous avons ensuite défendu notre projet devant un jury. La réponse positive a été assez rapide. »



Mais alors que « Chez Gus » prenait un bel envol, la crise du coronavirus a tout stoppé. « Nous avons rouvert il y a peu, avec beaucoup d'appréhension. Mais ce mercredi, nous avons retrouvé la clientèle d'il y a quelques mois. Quel soulagement ! »

Guillaume et Nina jonglent avec leur commerce et l'éducation de leurs deux fillettes, Suzy et Anna, 3 ans et dix mois. Une famille qui a des valeurs. « Jamais on ne trouvera des produits issus des grandes multinationales chez nous. Notre cola, par exemple, est fabriqué en Belgique selon une recette familiale ancienne. Et il est délicieux. Je raconte volontiers l'histoire

de nos produits à mes clients ainsi que celle, souvent très attachante des producteurs qui sont derrière. Le commerce pratiqué à l'échelle humaine : c'est notre choix novateur. »

M.PW.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Herstal \(prov. de Liège\) \(/2852/locations/herstal-prov-de-liege\)](#), [Arlon \(prov. de Luxembourg\) \(/1666/locations/aron-prov-de-luxembourg\)](#), [Binche \(Hainaut\) \(/binche\)](#), [Châtelet \(Hainaut\) \(/1950/locations/chatelet-hainaut\)](#), [Dour \(Hainaut\) \(/2088/locations/dour-hainaut\)](#), [Liège \(prov. de Liège\) \(/616/locations/liege-prov-de-liege\)](#), [Mons \(Hainaut\) \(/931/locations/mons-hainaut\)](#), [Namur \(prov. de Namur\) \(/559/locations/namur-prov-de-namur\)](#), [Charleroi \(Hainaut\) \(/572/locations/charleroi-hainaut\)](#), [Hannut \(prov. de Liège\) \(/649/locations/hannut-prov-de-liege\)](#), [La Louvière \(Hainaut\) \(/192/locations/la-louviere-hainaut\)](#), [Louvain-la-Neuve \(c.f. Ottignies-Louvain-la-Neuve\) \(/955/locations/louvain-la-neuve-cf-ottignies-louvain-la-neuve\)](#), [Mouscron \(Hainaut\) \(/759/locations/mouscron-hainaut\)](#), [Sambreville \(prov. de Namur\) \(/1876/locations/sambreville-prov-de-namur\)](#), [Seraing-le-Château \(c.f. Verlaine\) \(/1474/locations/seraing-le-chateau-cf-verlaine\)](#), [Soignies \(Hainaut\) \(/781/locations/soignies-hainaut\)](#), [Tournai \(Hainaut\) \(/761/locations/tournai-hainaut\)](#), [Verviers \(prov. de Liège\) \(/353/locations/verviers-prov-de-liege\)](#), [Ottignies-Louvain-la-Neuve \(Brabant wallon\) \(/2712/locations/ottignies-louvain-la-neuve-brabant-wallon\)](#), [Verlaine \(prov. de Liège\) \(/607/locations/verlaine-prov-de-liege\)](#).